

## **Message**

**accompagnant le projet de décision concernant l'octroi d'un crédit complémentaire au crédit-cadre du Campus Energypolis pour l'extension des sites BioArk à Viège et à Monthey, pour la création du parc de l'innovation à Sion ainsi que pour la réalisation du Pôle Santé à Champsec.**

---

***Le Conseil d'Etat du Canton du Valais***

***au***

***Grand Conseil***

Monsieur le président du Grand Conseil,  
Mesdames et Messieurs les Députés,

Nous avons l'honneur de vous soumettre, avec le présent message, un projet de décision concernant la demande d'un crédit complémentaire au crédit-cadre du Campus Energypolis pour l'extension des sites BioArk à Viège et à Monthey, pour la création du parc de l'innovation à Sion ainsi que pour la réalisation du Pôle Santé à Champsec.

### **1. Historique et présentation de l'objet**

La Convention sur l'implantation du pôle EPFL Valais Wallis à Sion, signée le 19 décembre 2012 (ci-après : la Convention de 2012), confirmait la volonté du Conseil d'Etat du Canton du Valais et de la Direction de l'EPFL de développer, en Valais, un projet académique d'avant-garde contribuant à l'essor du Canton ainsi qu'au renforcement de sa stratégie universitaire.

Le processus parlementaire repose sur l'octroi d'un crédit-cadre de 356 millions de francs, approuvé le 12 septembre 2013, concernant la création du Campus Valais-Wallis. Celle-ci consiste en l'implantation d'une antenne de l'EPFL en Valais, du déménagement des services centraux de la HES-SO Valais-Wallis et de la Haute Ecole d'Ingénierie (HEI) ainsi que de la mise en place de plateformes préindustrielles via la Fondation The Ark (fondation pour l'innovation créée par l'Etat du Valais en 2004).

Deux crédits d'objet ont été alloués par le Parlement, le 12 septembre 2013, en vue de la première étape de la création du Campus Valais-Wallis. Un premier crédit d'objet de 33,9 millions de francs a été attribué en faveur de l'installation de l'EPFL

dans le bâtiment de la Rue de l'Industrie 17 et un deuxième crédit d'objet de 12 millions de francs a été attribué en faveur de la réalisation de deux plateformes préindustrielles sur les sites de BioArk de Viège, respectivement de Monthey.

Saisissant l'opportunité de renforcer la chaîne de valeur biopharmaceutique, le Conseil d'Etat a octroyé, le 4 février 2015, un montant de 2,7 millions de francs pour les équipements et infrastructures nécessaires à l'établissement sur le site BioArk de Monthey d'une structure de formation professionnelle avec l'école intercantonale (VS-VD) de laborants (EIL). Le 10 mai 2016, le Conseil d'Etat a octroyé 3,3 millions de francs pour les équipements et infrastructures nécessaires à l'établissement sur le site BioArk de Viège d'une unité de formation professionnelle de laborants (chimie-biologie).

Afin de favoriser le transfert de technologie et le développement d'entreprises de haute valeur ajoutée, la Convention de 2012 prévoit la création d'une antenne du quartier de l'innovation de l'EPFL à Sion, appelé à devenir le volet régional du futur parc scientifique suisse et destiné à attirer les entreprises désireuses d'interagir avec le monde de la recherche de pointe.

La mise en œuvre de ce parc scientifique suisse, désormais dénommé Parc suisse de l'innovation, a débuté avec la création de la Fondation Switzerland Innovation (SI) en 2016. Afin de permettre à la Suisse de conserver sa place de leader mondial en matière d'innovation, les autorités suisses étaient convaincues de la nécessité de se montrer proactives et prendre des initiatives basées sur la recherche de pointe. Ainsi, le Conseil fédéral a consigné la mission de la Fondation Switzerland Innovation dans un contrat de droit public approuvé le 21 décembre 2016. La Fondation SI est l'organisation nationale en charge du Parc suisse de l'innovation.

Le Parc suisse de l'innovation est constitué de plusieurs sites, chacun géré par une association propre. Les cinq sites du SI sont : Park Basel Area, Park innovaare, Park Zürich, Park Biel/Bienne et Park Network West EPFL. L'association Switzerland Innovation Park Network West EPFL, en charge du Park Network West EPFL, a signé le contrat qui la lie à la Fondation Switzerland Innovation le 9 février 2017.

Ainsi, pour répondre à la Convention de 2012, un contrat d'affiliation entre l'Etat du Valais et l'Association Switzerland Innovation Park Network West EPFL a été signé le 16 novembre 2017.

## **2. Campus Energypolis : vision d'ensemble**

### **2.1. Récapitulatif du projet**

Le pôle Energypolis, développé conjointement par le Canton du Valais et l'EPFL, vise à la mise en place d'un campus commun composé de 4 volets complémentaires :

#### *I. Antenne permanente de l'EPFL en Valais*

La création d'une antenne permanente de l'EPFL en Valais, partie intégrante du Campus étendu de l'EPFL (Ecublens, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Genève), permet au Canton du Valais de s'associer, de manière durable, à la « marque » et au réseau mondial de l'EPFL pour valoriser le potentiel existant dans les domaines clés de l'économie valaisanne (énergie, chimie verte, biotechnologie et santé). L'EPFL s'est engagée à établir un socle de 11 chaires, soit 120 à 150 chercheurs et employés à Sion.

#### *II. Plateforme conjointe EPFL – HES-SO Valais-Wallis*

Ce volet a pour objectif un concept inédit d'interaction entre une école polytechnique (axée sur la recherche de pointe, le développement de nouvelles connaissances et la formation des leaders technologiques) et une HES active dans l'innovation incrémentale et l'optimisation technologique. Certains programmes de recherche et certains équipements seront mis en synergie entre l'EPFL et la HES-SO Valais-Wallis mais également avec d'autres instituts de recherche valaisans, en particulier les centres de recherche dans lesquels l'EPFL est déjà impliquée en Valais (par exemple l'IDIAP et le CREM). Cela permettra alors une proximité plus grande avec le monde économique afin d'accélérer les processus de transfert de technologie.

#### *III. Parc scientifique et démonstrateurs*

Afin d'accélérer le transfert de technologie ainsi que le développement d'entreprises à haute valeur ajoutée, le Campus Energypolis est intégré dans le Parc suisse de l'innovation et la dynamique économique et technologique de la Suisse occidentale (campus étendu de l'EPFL). A ce titre, il a été convenu d'établir, sur le Campus Energypolis, une antenne du quartier de l'innovation de l'EPFL sous forme d'un parc d'innovation. Ce parc est essentiellement destiné à attirer des unités de cellules d'innovation de grandes entreprises désireuses d'interagir avec le monde de la recherche de pointe et à augmenter l'attractivité pour le capital-risque.

#### *IV. Partenariat Public Privé*

L'EPFL met à disposition son expérience de montage de partenariats public-privé avec les entreprises pour la recherche et, le cas échéant, pour la construction du Campus. Elle inclut le Pôle EPFL Valais Wallis dans la stratégie de sa Vice-Présidence pour l'innovation (EPFL Innovation Park et Parc suisse de l'innovation).

## **2.2. Le cœur du projet : la chaîne de valeur**

Le partenariat EPF/HES s'appuie sur un concept novateur et unique en Suisse. Il contribue à la constitution d'une « chaîne de valeur » forte, qui maximise le potentiel de synergies entre la recherche fondamentale prioritairement effectuée par l'EPFL et les activités de recherche appliquée réalisées par les instituts de la HES-SO Valais-Wallis, ainsi que les autres instituts de recherche valaisans. Ce partenariat est par ailleurs à même de garantir l'interdisciplinarité au sein de ces projets en alliant les compétences des ingénieurs, situés sur le site de Sion, à celle des économistes et des informaticiens de gestion, implantés à Sierre.

Les synergies résultant de ce partenariat doivent être exploitées par le tissu économique valaisan. La valorisation économique en résultant est favorisée par la présence sur le site même du Campus Energypolis, d'une part d'une antenne de l'EPFL Innovation Park, d'autre part de partenaires de la promotion économique valaisanne, dont la Fondation The Ark.

Cette chaîne de valeur s'inscrit dans la logique du développement économique et sanitaire du Canton du Valais. Elle doit être une source d'opportunités pour l'ensemble du tissu économique valaisan, que ce soit par la présence d'unités de cellules d'innovation de grandes entreprises, par des projets de collaboration avec des PME valaisannes ou encore par la création de nouvelles entreprises (start-up).

Dans le domaine des sciences de la vie, cette chaîne de valeur est complétée par les sites BioArk de Viège et de Monthey. A travers ces sites et en particulier des plateformes technologiques et de formation professionnelle qui y sont hébergées, le potentiel de synergies entre activités de recherche et besoins des sociétés biopharma valaisannes, contributrices de manière déterminante au PIB cantonal, est maximisé.

## **2.3. Situation actuelle**

Le Campus Energypolis poursuit son développement de manière soutenue. Actuellement, l'EPFL compte 9 chaires implémentées en Valais ainsi que 3 groupes de recherche permanents. En 2018, 220 chercheurs et employés se trouvaient sur le site du Campus Energypolis à Sion. Les objectifs fixés dans la Convention de 2012 sont donc déjà remplis. Dès 2020, avec le Pôle de recherche sur l'environnement alpin et polaire (ALPOLE) marquant la deuxième phase d'implantation de l'EPFL, 8 chaires supplémentaires s'installeront sur le Campus, totalisant ainsi 17 chaires, et 360 à 400 chercheurs actifs sur le site d'Energypolis.

La construction des bâtiments destinés à accueillir les services centraux de la HES-SO Valais-Wallis, la Haute école d'ingénierie (HEI), et les partenaires de la promotion économique valaisanne, se poursuit selon le planning prévu. La mise en service des bâtiments est planifiée pour la rentrée académique 2020/2021.

Le concours pour la construction du Pôle Santé a été lancé en automne 2018 et son jugement est prévu pour début avril 2019.

Les entreprises et les start-up ci-dessous collaborent activement avec l'écosystème du Campus Energypolis. Elles bénéficient toutes d'un soutien de la promotion économique cantonale, à travers la Fondation The Ark.

<b>Company</b>	<b>Innovation Focus</b>
Hydro Exploitation SA	HYDRO Exploitation est un prestataire de services de premier plan en Suisse dans l'exploitation et la maintenance des aménagements hydroélectriques.
H55	Développement des systèmes de propulsion électrique pour l'aéronautique.
SensaSion	Fabrication d'électrodes et micro-senseurs par jet d'encre.
GRZ Technologies	Stockage de l'énergie renouvelable.
Imperix	Développement et commercialisation d'une solution alliant un convertisseur de puissance (hardware) à une plateforme de contrôle à distance (software).
Elitment	Développement d'une plateforme destinées aux athlètes de haut niveau afin d'améliorer leurs entraînements et personnaliser leur séances de préparation.
Buyeco	Plateforme d'achat et de vente d'énergie renouvelable.
aeChem	Les technologies chimiques d'aeChem offrent des solutions de couplage hautement spécifiques et ajustables pour le développement accéléré de conjugués de médicaments, une meilleure qualité de biocapteur et une nouvelle solution de traitement.
Y-Ybar	Développement d'un appareil pour mesurer le flux sanguin de la choroïde de l'œil avec une technique basée sur l'effet Doppler.
Firemon	Développement d'un système de monitoring des paramètres vitaux et de l'équipement d'un pompier en intervention.
Coskin	CosKin est une entreprise en création qui a pour but de commercialiser un dispositif d'analyse de la peau.

Le Campus en construction représentera 6 bâtiments et comportera le parc de l'innovation avec la présence d'un incubateur. Cela équivaldra à environ 60'000 m<sup>2</sup> de locaux. Le développement d'Energypolis en Valais dépasse donc sensiblement les perspectives initiales.

### **3. Objets**

#### **3.1. Sites BioArk de Viège et de Monthey**

Le site BioArk de Viège se situant à proximité de la Lonza, héberge le nouveau centre de formation professionnelle des laborantins en biotechnologie et chimie ainsi que des infrastructures de laboratoire pour les start-up actives dans les sciences de la vie. Une unité de développement de Lonza AG y loue également des locaux. L'occupation du premier bâtiment de BioArk étant arrivé à son maximum, BioArk Visp AG construit un deuxième bâtiment directement sur le terrain de la Lonza. Cette dernière y installera son unité de formation pour les futurs opérateurs d'IBEX.

Quant au site BioArk de Monthey, en plus de nombreuses start-up et PME, celui-ci abrite une plateforme technologique pour des solutions de diagnostic innovantes et une seconde plateforme pour le développement de nouveaux médicaments biotechnologiques au standard GMP (les bonnes pratiques de fabrication définies par l'OMS).

Dans le cadre du Campus Energypolis, le Canton et les communes de Viège et de Monthey ont consenti à un effort conjoint pour renforcer la chaîne de valeur valaisanne dans la biopharma en créant des plateformes technologiques préindustrielles. Le positionnement complémentaire et le caractère novateur de ces plateformes a permis de créer en Valais des atouts distinctifs débouchant aujourd'hui sur des partenariats avec des multinationales et start-ups étrangères mais également suisses. Les synergies entre les sites BioArk, les sociétés biopharma valaisannes, la HES-SO Valais/Wallis et l'EPFL seront renforcées à travers les activités d'ALPOLE. L'étude de biofilms et l'étude d'extrêmophiles, par exemple, seraient susceptible de donner naissance à de nouveaux matériaux dérivés des bactéries présentes dans les lits d'eau vive, qui pourraient déboucher sur le développement de nouvelles solutions de soin dérivées des caractéristiques de ces organismes ultra résistants. Les sites BioArk de Viège et Monthey sont donc deux des éléments phares des sciences de la vie en Valais et permettent aussi une mise en valeur des compétences de la HES-SO Valais, dont la branche sciences de la vie occupe tout un bâtiment du campus Energypolis de Sion.

Les surfaces louables des bâtiments existants arrivant à saturation (80% à Monthey et 100% à Viège), la très forte croissance du site biotech de la Lonza dans le Haut-Valais et le rôle des plateformes au sein du Campus Energypolis, impliquent la nécessité d'étendre l'offre sur les deux sites BioArk existants.

Dans ce contexte, les représentants de la Fondation The Ark, de BioArk SA à Monthey et de BioArk Visp AG ont lancé deux projets d'extension nécessitant le soutien financier du Canton. Il s'agit du projet BioArk 2 à Viège et BioArk 3 à Monthey, que le Conseil d'Etat souhaite soutenir financièrement selon le même modèle que celui lors de la réalisation des bâtiments existants sur ces sites.

Il est ainsi proposé l'octroi d'un crédit complémentaire au crédit cadre initial de 11 millions de francs couvrant le financement de la construction de BioArk 2 à Viège pour 5 millions de francs (2,5 millions de francs sous forme de prêt sans intérêts et 2,5 millions de francs sous forme de subvention à-fonds-perdu) et la construction de

BioArk 3 à Monthey pour un montant de 6 millions de francs (3 millions de francs sous forme de prêt sans intérêts et 3 millions de francs sous forme de subvention à-fonds-perdu). Les remboursements des prêts sans intérêt du Canton sont assurés par la commune de Viège, respectivement par la commune de Monthey.

### 3.2. Parc de l'innovation

#### *Switzerland Innovation Park*

Switzerland Innovation Park (SIP) est une plateforme qui positionne la Suisse comme un leader mondial de l'innovation. Elle a été développée sous l'égide de la Conférence suisse des directeurs de l'économie publique (CDEP-CH) de concert avec la Confédération et s'est dédiée à la promotion internationale de la place suisse d'innovation. Il s'agit de permettre à la Suisse de conserver sa place à la pointe de l'innovation et d'assurer sa compétitivité à l'avenir, l'objectif étant l'implantation dans notre pays de cellules d'innovation de grandes entreprises, puis de leurs unités de production.

Pour ce faire, le focus a été mis dès le départ sur la recherche disruptive, soit une recherche de très haut niveau dans des domaines de pointe et prometteurs, raison pour laquelle le SIP a été conçu autour des deux hubs : l'EPFL et l'ETHZ. Toujours dans la même idée d'excellence scientifique, les centres de ce réseau du SIP ont dû présenter un dossier de candidature fouillé. La volonté réside dans la concentration des forces en évitant la multiplication des sites.

Le réseau du SIP regroupe 5 sites régionaux : Park Zurich, Park Innovaare, Park Basel Area, Park Biel/Bienne, Park Network West EPFL. Son but consiste notamment à attirer des investissements de R&D suisses et étrangers, à créer des conditions-cadres attractives pour les groupes de recherches et start-up afin de catalyser l'implantation d'entreprises de renom et de garantir l'attractivité et la compétitivité de la Suisse grâce à des profils de compétences clairs sur les sites.



#### *Switzerland Innovation Park Network West EPFL*

En Suisse occidentale, dans la droite ligne de cette philosophie de recherche de pointe, les cantons de GE-VD-NE-VS et FR ont décidé de réunir leurs forces avec l'EPFL, dans le cadre de la Conférence des directeurs de l'économie publique de Suisse occidentale, en définissant un parc d'innovation en réseau autour des antennes cantonales de l'EPFL (Switzerland Innovation Park Network West EPFL). Ce dernier offre aux entreprises suisses et étrangères un environnement stimulant l'interaction entre les entreprises internationales et les fleurons académiques de suisse romande afin de favoriser l'innovation. Il regroupe autour de l'EPFL, cinq cantons et six lieux d'implantation décrit ci-dessous.

<b>Canton</b>	<b>Nom</b>	<b>Domaine de compétences</b>
<b>VD</b>	<b>Biopôle</b>	<b>Biotechnologie/ santé et nutrition</b>
<i>Description :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces disponibles de 45'000 m2 et surface potentielle de 134'000 m2 au total</li> <li>• 60 entreprises du secteur de la biotechnologie et de la technologie médicale</li> <li>• Implantation des Instituts de recherche médicale de l'Université de Lausanne, de l'hôpital universitaire CHUV et de l'Institut Ludwig de Recherche sur le Cancer (LICR)</li> <li>• Accès à des plateformes technologiques de premier plan pour la recherche pré-clinique et clinique et à une large palette de services de recherche</li> <li>• Business-Case intéressant et dispose d'un bon réseau dans le secteur de la biotechnologie.</li> </ul>		
<b>NE</b>	<b>Microcity</b>	<b>«Manufacturing &amp; Materials», microtechnologie et nanotechnologie</b>
<i>Description :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface d'environ 8'000 m2, dont 1'200 m2 occupés par des start-up et des PME</li> <li>• Extension d'environ 6'000 m2 à proximité immédiate prévue à moyen terme</li> <li>• Environ 50 entreprises, dont la majorité sont des start-up et des PME.</li> <li>• Création d'une nouvelle société anonyme Microcity SA pour 2019</li> <li>• Quatre instituts de recherche participants: l'EPFL, le CSEM, la haute école spécialisée et l'Université de Neuchâtel avec ses 1'000 chercheurs au total sur le site</li> </ul>		
<b>FR</b>	<b>BlueFactory</b>	<b>Smart living (architecture durable)</b>
<i>Description :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface de 7'000 m2 et extension d'une surface de 20'000 m2 au cours des 5 prochaines années.</li> <li>• Instituts de recherche de l'EPFL, de l'Université de Fribourg et de la Haute école spécialisée HEIA</li> <li>• Deux chaires de l'EPFL et un groupe de recherche</li> <li>• Environ 30 start-up et PME</li> <li>• Surface de 7'000 m2 et extension d'une surface de 20'000 m2 au cours des 5 prochaines années.</li> </ul>		



<b>GE</b>	<b>Biotech</b>	<b>Neurosciences et santé numérique</b>
<i>Description :</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs partenaires et établissements de recherche : l'Université de Genève (UNIGE), EPFL, Hôpital universitaire de Genève (HUG), Wyss Centre for Bio- and Neuro-Engineering, Human Brain Project (HBP), Institut Suisse de Bioinformatique (SIB) et haute école spécialisée</li> <li>• Superficie totale de 40'000 m2, dont 26'000 m2 destinés aux établissements de recherche</li> <li>• Mise à disposition par l'EPFL Innovation Park d'une surface de 4'500 m2 pour l'implantation de start-up et d'entreprises</li> <li>• Plus de 1'000 spécialistes dans le domaine R&amp;D</li> </ul>	
<b>VD</b>	<b>EPFL Innovation Park</b>	<b>TIC, santé et sciences de la vie, ingénierie.</b>
<i>Description</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surface d'environ 55'000 m2 pour des bureaux et des laboratoires</li> <li>• Projet d'extension de 150'000 m2 prévu dans les 5 à 7 prochaines années</li> <li>• 200 entreprises, 120 start-up et 26 grandes entreprises avec au total environ 2'300 emplois.</li> <li>• Apport de prestations d'innovation sur la base de la recherche de l'EPFL</li> <li>• Large palette de prestations d'innovation pour les start-up et entreprises de différentes tailles</li> <li>• «Powerhouse» de la promotion de l'innovation.</li> </ul>	
<b>VS</b>	<b>Energypolis</b>	<b>Energie, Chimie verte, écosystèmes alpins et polaires, biotechnologie, réhabilitation et santé</b>
<i>Description</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10'000 m2 de surfaces de bureaux et de laboratoires, étendues d'ici fin 2019 à plus de 20'000 m2</li> <li>• 10 chaires de l'EPFL et 3 groupes de recherche</li> <li>• Collaboration avec la Haute école d'Ingénierie, la Haute école en Travail social et la Haute école de Santé</li> </ul>	

### *Parc de l'innovation en Valais*

La signature du contrat d'affiliation à l'association SI Park Network West EPFL par le Conseil d'Etat a permis de donner un signal fort de la volonté du gouvernement valaisan d'œuvrer pour la promotion internationale de la place suisse dans le domaine de l'innovation et d'honorer les dispositions convenues dans la Convention de 2012. Concrètement, par ce contrat, le site s'engage à mettre à disposition des terrains à bâtir équipés ou des surfaces de plancher exploitables, conformément aux besoins et en temps utile, à travers un plan de situation actuelle et un plan de développement, soit une condition indispensable au but voulu d'attirer des activités de recherche et des entreprises.

La répartition des tâches au sein du SI Park Network West EPFL est consignée dans ce contrat d'affiliation et décrite dans le tableau ci-dessous.

Acteurs	Tâches
EPFL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Leadership académique et prospection d'entreprises via la promotion de collaborations de recherche, de start-ups, de transfert de technologie, et d'investisseurs.</li> <li>• Suivi scientifique et technologique des partenariats avec les entreprises implantées, en coordination avec les institutions académiques cantonales; les autres partenaires cantonaux concernés (promotion économique, organisations privées – par exemple fondations – qui fournissent les locaux, etc.).</li> </ul>
Promotions économiques cantonales  Greater Geneva Bern Area (GGBA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de certains aspects spécifiques liés aux implantations des entreprises dans le cadre du SI Park Network West EPFL (immobilier, fiscalité, etc.).</li> <li>• Implantations classiques d'entreprises en dehors des buts du SI Park Network West EPFL (ou en complément de celle-ci).</li> </ul>
Cantons Communes (éventuellement) Partenaires privés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition des terrains et des locaux nécessaires pour le SI Park Network West EPFL afin de répondre à la demande des entreprises souhaitant s'implanter sur ses sites.</li> </ul>

La gouvernance et le financement de la construction du parc de l'innovation en Valais a fait l'objet d'une étude de faisabilité d'une structure de financement de type « Partenariat Public Privé ». La nécessité d'être propriétaire du foncier est apparu indispensable pour la création d'un parc de l'innovation à Sion. Un crédit complémentaire au crédit-cadre pour la création du Campus Valais-Wallis, accepté par le Parlement valaisan le 12 septembre 2013, est nécessaire pour l'acquisition du terrain sur lequel le bâtiment pouvant accueillir les entreprises, ainsi que les partenaires de la promotion économique valaisanne, sera construit. Le cahier des charges du bâtiment doit être défini afin de lancer le concours pour sa construction. Une fois le devis et le projet définis, un concours visant à trouver un/plusieurs investisseurs sera également lancé pour financer la construction de ce bâtiment.

Pour commencer, il s'agira de construire un premier bâtiment afin d'éprouver le concept. Selon le succès dudit bâtiment, l'objectif sera d'en construire d'autres pour créer un véritable parc de l'innovation à Sion.

Ce premier bâtiment devra comporter non seulement des espaces de bureaux mais également répondre aux besoins des cellules d'innovation des entreprises. Il devra notamment disposer de laboratoires équipés et sécurisés, des espaces de stockage, etc. Les infrastructures techniques se rapprocheront de celles de BioArk

à Viège et BioArk à Monthey. Ainsi afin de fournir un montant estimatif pour ce premier bâtiment, nous nous basons sur le devis de BioArk à Viège et à Monthey.

Le parc de l'innovation est un maillon indispensable pour boucler la chaîne de valeur que le Campus Energypolis ambitionne de mettre en place en Valais. Par ailleurs, afin de rester compétitif avec les autres parcs de l'innovation du SI Park Network West EPFL, il s'avère important de pouvoir rapidement mettre à disposition des espaces pour les entreprises souhaitant interagir avec le Campus Energypolis.

Pour assurer l'acquisition du terrain nécessaire à l'implantation du Parc de l'innovation à Sion ainsi que l'installation des infrastructures techniques et scientifiques pour les espaces à mettre à disposition des cellules d'innovation des grandes entreprises, un crédit complémentaire d'environ 28 millions de francs est nécessaire.

### **3.3. Pôle Santé**

La construction projetée pour le Campus Santé sur le site de l'Hôpital du Valais (HVS), site de Sion, est destinée à répondre aux besoins de la Haute Ecole de Santé (HEdS) ainsi que de l'Ecole Supérieure du Domaine Social Valais (ESDS) gérée par la Haute Ecole de Travail Social (HETS). Elle s'inscrit dans le contexte du crédit-cadre accepté par le Parlement pour le Campus Energypolis le 12 septembre 2013 prévoyant un montant de 55 millions de francs pour cet objet. La nouvelle infrastructure doit permettre de profiter des synergies premièrement avec l'HVS, dont le projet d'extension a été choisi au terme d'un précédent concours d'architecture, et deuxièmement avec la Clinique romande de réadaptation SuvaCare (CRR-SUVA) également implantée sur le site.

La CRR-SUVA héberge des chaires de l'EPFL Valais Wallis en lien avec les activités de recherche dans le domaine des neuroprothèses et de la réhabilitation motrice. Actuellement, 13 personnes disposent d'une place de travail au sein de la CRR-SUVA et une dizaine de personnes devrait encore être engagées, ce qui portera le nombre de chercheurs du laboratoire actifs à Sion à environ 25 personnes. La Fondation The Ark soutient déjà quatre start-up et Cimark compte trois collaborateurs sur le site de la Clinique. Vu le développement des activités de l'EPFL sur le site de Champsec et les collaborations actuelles avec la Fondation The Ark dans les locaux de la CRR-SUVA, la possibilité de prévoir 2'000 m<sup>2</sup> supplémentaires dans le programme du concours de la construction de la future HEdS a été discutée.

L'EPFL et la Fondation The Ark disposeront ainsi chacune d'une surface de 1'000 m<sup>2</sup> dédiée à la recherche dans le domaine de la santé ainsi qu'aux start-up et entreprises. Ces locaux, tout comme ceux de l'Observatoire Valaisan de la Santé (OVS), seraient loués à la HES-SO Valais-Wallis. L'ajout de 2'000 m<sup>2</sup> au programme de 9'340 m<sup>2</sup> dévolus à la HEdS porte le montant de la construction à 70 millions de francs au lieu des 55 millions de francs prévus initialement dans le crédit-cadre. Cet ajout permettrait de compléter ainsi la chaîne de valeur pour le Pôle Santé. Le concours d'architecture pour la construction du Pôle Santé est géré par le Service des bâtiments, monuments et archéologie (SBMA) œuvrant en tant que maître

d'ouvrage délégué selon la décision du Conseil d'Etat du 22 juin 2016. Le jugement du concours est attendu pour avril 2019.

Le modèle de financement qui sera proposé pour la réalisation du Pôle santé est un cautionnement de la part de l'Etat en faveur de la HES-SO Valais-Wallis similaire à celui de la construction de la HEI sous gare à Sion.

Le coût total estimé pour cette réalisation s'élève à environ 70 millions de francs pour les CFC 1 à 9 (y compris les infrastructures techniques et les équipements scientifiques), soit 15 millions de francs de plus que le montant prévu dans le crédit-cadre. A ce stade, l'estimation sommaire est basée sur un prix au m<sup>3</sup>. Le devis général ne sera connu que lors de la présentation du dossier au Parlement et seulement une fois que les différents mandataires auront effectué les prestations d'avant-projet et de projet au sens des normes SIA. Un crédit d'objet spécifique sera soumis au Grand Conseil au printemps 2020. Un financement du SEFRI pour un montant de 14,5 millions de francs est attendu pour la partie HES-SO Valais-Wallis du Pôle santé.

#### 4. Financement

Pour rappel, diverses variantes de financement des investissements ont été envisagées par le Conseil d'Etat pour la création du Campus Energypolis. Après un examen des variantes possibles, le Conseil d'Etat retient divers modes de financement. Pour la partie directement liée à l'EPFL Valais Wallis, celle concernant la collaboration envisagée avec la HES-SO Valais-Wallis ainsi que celle concernant les sites BioArk, l'option d'un prélèvement sur le fonds des grands projets d'infrastructure du 21<sup>e</sup> siècle est privilégiée. Le Campus Energypolis à Sion avec son effet d'entraînement sur la recherche de pointe et sur la mobilisation d'entreprises dans les secteurs clés de l'économie cantonale et dans le domaine de la santé répond pleinement aux objectifs de ce fonds. Le solde de cet investissement (notamment les investissements relevant de la HES-SO Valais-Wallis et les coûts d'entretien des bâtiments) est financé par le budget ordinaire du Canton et / ou par le biais d'un cautionnement, alors que toutes les charges de fonctionnement sont prélevées sur le budget ordinaire de l'Etat.

Le crédit complémentaire au crédit-cadre du Campus Energypolis a pour objectifs de soutenir la valorisation économique, accélérer le transfert de technologie et le développement d'entreprises à haute valeur ajoutée. L'éventuelle contribution par des tiers au financement des investissements demeure réservée.

Le tableau ci-dessous propose un récapitulatif des crédits complémentaires demandés sous réserve d'éventuel financement de tiers.

	Total	dont Canton
<b>Crédit complémentaire au crédit-cadre</b>		
Site BioArk de Monthey	15'500'000	6'000'000
Site BioArk de Viège	13'500'000	5'000'000

<b>Total pour les sites BioArk</b>	<b>29'000'000</b>	<b>11'000'000</b>
<b>Parc de l'Innovation à Sion</b>	<b>28'000'000</b>	<b>28'000'000</b>
<b>Pôle santé</b>	<b>15'000'000</b>	<b>15'000'000</b>
<b>TOTAL crédit complémentaire</b>	<b>72'000'000</b>	<b>54'000'000</b>

## 5. Conclusion

Nous recommandons par conséquent au Grand Conseil d'accorder un crédit complémentaire au crédit-cadre de 54 millions de francs en faveur de l'extension des sites BioArk de Viège et de Monthey, de la création d'un parc de l'innovation à Sion ainsi que pour le développement des activités entrepreneuriales et de recherche sur le Pôle santé.

Nous espérons que le Grand Conseil voudra bien accepter le projet que nous lui soumettons avec le présent message, et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Députés, l'assurance de notre considération et vous recommandons, avec nous, à la protection divine.

Lieu, date

La présidente du Conseil d'Etat: **Esther Waeber-Kalbermatten**  
 Le chancelier d'Etat: **Philipp Spörri**